

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ  
Abonnement payable d'avance  
Canada—Excepté cité de Québec..... 75c.  
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50  
Tarif des annonces .07 la ligne.  
Annonces classifiées 1c. du mot minimum .50 sous.  
Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 88 Côte de la Montagne, Québec.  
Cassier postal 129—Télép. 4297

# LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE  
Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION  
88 CÔTE de la MONTAGNE 88  
QUÉBEC

RÉDACTION ET COLLABORATION  
Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.  
Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.  
La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Cassier postal 129, Haute-Ville, Québec.

Volume XI

QUEBEC, LE 27 SEPTEMBRE 1923

Numéro 39

Cette page est réservée à la Coopérative Fédérée de Québec.

## Rapport d'une assemblée de cultivateurs (Fermiers-Unis) du comté de Champlain, tenue à St-Stanislas, lundi, 24 septembre

### Discussion par des conférenciers, sur l'industrie laitière et particulièrement sur l'exportation abusive de la crème aux Etats-Unis

L'assemblée de St-Stanislas avait été convoquée pour faire suite à une résolution du comité régional des Fermiers-Unis de Champlain, tenue à Ste-Geneviève, le 17 juillet 1923, résolution qui se lisait comme suit :

"Considérant que l'industrie laitière est la base de l'agriculture dans notre province, et considérant que durant la crise que l'agriculture traverse, il n'est que juste de donner aux cultivateurs l'avantage de retirer le plus d'argent possible pour leurs produits.

"Il est résolu, proposé par M. Jos. Labissonnière et secondé par M. Eugène St-Arnault :

"Que le bureau de direction soit autorisé à inviter des hommes compétents en industrie laitière à venir dans le cours de l'automne, nous donner des renseignements sur l'industrie laitière, la vente des produits laitiers et particulièrement sur l'exportation de la crème aux Etats-Unis."

Des correspondances échangées avec les autorités du Ministère de l'Agriculture ainsi qu'avec la Coopérative Fédérée, eurent pour résultat que MM. Raoul Dumaine et J.-Bte Cloutier furent délégués à l'assemblée de St-Stanislas, à titre de représentants de la Coopérative Fédérée.

M. Joseph Mongrain, président de la Succursale de St-Narcisse, fut appelé à présider l'assemblée.

M. Mongrain explique que les conférenciers, dont M. Ponton, Directeur du Bulletin des Agriculteurs, étaient parvenus à s'entendre, après quelques difficultés, sur la manière de procéder à la discussion mais que, heureusement maintenant tout allait bien.

L'incident en question provenait du fait que des organisateurs avaient rédigé, sous forme de question, une formule très vague, qui ne faisait aucunement mention de l'affaire de la crème, et l'on demandait aux conférenciers de se prononcer d'après cette formule.

"Nous ne sommes pas venus, dirent ensemble MM. Dumaine et Cloutier pour discuter autre chose que ce dont il est parlé dans votre résolution du 17 juillet (voir plus haut). Nous protestons contre cette manière d'agir de quelques uns—la plupart des gens présents ignoraient la teneur du questionnaire qu'on voulait imposer aux représentants de la Fédérée—nous sommes envoyés ici pour discuter industrie laitière, selon la résolution de votre association, telle qu'imprimée dans le Bulletin des Agriculteurs. Vous nous avez vous-mêmes invités pour cela, rien que pour cela. Que l'on s'en tienne à la résolution qui nous a fait venir ici, messieurs, celle du 17 juillet, sinon, nous serons forcés de nous en retourner sans avoir adressé la parole."

Devant une telle détermination, les organisateurs retirèrent leur formule et la discussion commença, à la satisfaction visible de toute l'assemblée.

M. Dumaine fit un clair exposé de la situation. Il expliqua comment la question de la crème était venue à l'attention de la société de l'Industrie Laitière de la province. Cette société ajoute-t-il s'est empressée de nommer un comité spécial pour étudier le problème à fond, et faire les expériences nécessaires. "J'ai moi-même," dit-il, "l'honneur de faire partie de ce comité."

"Nous avons la ferme conviction que les cultivateurs auront, avant peu, grâce à ce comité de la Société d'Industrie Laitière, des informations beaucoup plus précises que celles qui ont pu être publiées jusqu'ici en certains milieux. Il ne m'appartient pas, comme membre de ce comité, d'anticiper sur la décision qui sera donnée et il m'est par conséquent impossible de conclure d'une manière officielle et définitive."

"Cependant, comme appréciation personnelle, je suis porté à croire, jusqu'à preuve du contraire, que les cultivateurs ont tout à gagner à suivre les conseils désintéressés d'un corps comme la Société d'Industrie Laitière."

"Si on jette un coup d'œil sur les prix actuels payés pour les produits laitiers, tenant compte des changements et inconvénients inhérents au commerce de la crème, il est facile de conclure que la fabrication du fromage, par exemple, est beaucoup plus payante que l'expédition de la crème." Là-dessus, M. Dumaine donne des chiffres qui semblent intéresser grandement l'auditoire.

M. Dumaine termine en disant qu'il est heureux d'être venu dire aux gens où l'on en était rendu avec cette question de la crème et ce que l'on pouvait en connaître jusqu'à date. Enfin, il invita les cultivateurs à lui poser des questions.

M. Ponton. Le deuxième conférencier fut M. Ponton. Ce dernier commença par nier sa compétence en Industrie laitière. "Cependant" dit-il, "je prétends que l'on n'a pas le droit de nous empêcher de profiter de trois marchés, au lieu de deux."

"Ce sont des hommes avisés qui nous disent : Cultivez un peu toutes sortes de choses afin de n'être pas pris au dépourvu dans la récolte. Il me semble qu'il devrait en être de même pour les marchés."

M. Ponton s'élève ensuite avec véhémence, contre "certaine haute personnalité" qui se "mêle" de mettre les cultivateurs en garde contre l'exportation à outrance, de la crème, aux Etats-Unis.

Il s'élève contre les journaux qui publient des articles à titre flamboyant annonçant "comme un dangeureux projet, une menace à notre industrie laitière," cette exportation à outrance de la crème. Il accuse la Coopérative Fédérée de manque de sincérité dans son travail d'uniformisation de l'emballage de nos produits laitiers et particulièrement du beurre, parce que, dit-il, elle vend deux sortes de boîtes, à deux prix différents.—M. Ponton a sans doute voulu dire que la Coopérative vend une boîte à fromage et une boîte à beurre, car il est évident que ce serait renier nos principes que de mettre en vente, deux qualités de boîtes à beurre ou deux qualités de boîtes à fromage. On voit que la précision n'est pas le fort de M. Ponton. (N. de la R.)

M. Ponton affirme que nous n'avons qu'un seul marché, celui de l'Angleterre. Il cherche à ridiculiser les tentatives de la Coopérative Fédérée, pour introduire notre beurre sur le marché de Belgique.

M. Ponton revient encore une fois sur la question des hautes personnalités qui dit-il nous "engeulent et nous tombent sur le dos" dans tous les journaux" (et montrant, les deux représentants de la Coopérative,) il ajoute: "qui nous envoient des pierres quand on leur demande de l'eau." (Stupéfaction, puis rires de l'assemblée, y compris rires de la part des conférenciers eux-mêmes.)

Revenant encore à la Coopérative Fédérée, M. Ponton l'accuse de spéculation et lui reproche d'avoir fait des \$75,000.00 de profit. (Ce qui n'a jamais été.)

Il insinue que la coopération, au Danemark, n'a pas si bien réussi qu'on le dit et que les cultivateurs Danois sont actuellement en aussi mauvaise posture que les cultivateurs canadiens. Il semble en rendre responsable la coopération. Il prétend que la Coopérative Fédérée est trop liée au gouvernement ou à la politique et dans le même temps il parle favorablement du Boerenbond Belge, comme faisant de la politique.

Examinant ensuite la situation des cultivateurs américains, il louange leurs grandes fabriques et leurs revenus bien plus considérables que les nôtres, en Industrie laitière. Il parle comme d'un progrès, l'organisation des fabriques, là-bas, sous forme de compagnies. Enfin, il fait reposer tout le tort dans cette affaire de la crème, sur le fait que "de hautes personnalités ont été obligées de protester publiquement contre l'exportation à outrance, de la crème aux Etats-Unis, "en tout cas que ça pourrait faire baisser le chiffre d'affaire d'une certaine maison" (évidemment, la Coopérative).

Il se retire en protestant de nouveau et d'une manière générale, "contre toutes les injustices dont la classe agricole est victime de la part de ceux qui nous dirigent, actuellement."

M. J. Bte Cloutier. Quand vint le tour de M. Cloutier, de prendre la parole, M. Ernest Jacob, Président de la Succursale de Sainte-Gene-

(Suite à la page 649)